

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

OTAN

Lors du débat sur la motion de censure, le 8 avril 2008, François Hollande avait vigoureusement dénoncé le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN. Il déclarait alors que la décision de Nicolas Sarkozy était « *fâcheuse pour les intérêts de la France* » car « *nous allons perdre en indépendance ce que nous ne gagnerons pas en sécurité.* »

Devenu président de la République, François Hollande a cependant confirmé la décision de son prédécesseur. Cet alignement atlantiste vient d'être parachevé par la ratification du protocole de Paris qui définit depuis 1952 le statut des quartiers généraux de l'Alliance atlantique et celui de leurs personnels civils et militaires. Ce protocole avait été dénoncé en 1966 par le général de Gaulle et les militaires américains avaient été contraints de quitter le territoire national.

Cinquante ans après notre sortie du commandement intégré de l'OTAN, huit ans presque jour pour jour après les déclarations de François Hollande, les députés socialistes ont ratifié le protocole de Paris qui va permettre à des officiers étrangers de s'installer dans les états-majors français. Reniement total. Soumission complète. Ils le paieront !

Espagne

L'impasse



Jacques Sapir

La souveraineté
nécessaire

p. 6-7

Idées

A propos
du sacrifice

p. 9

L'impasse

Le roi Philippe VI signe le décret de dissolution du Parlement, après une ultime consultation des chefs des partis représentés au Congrès des députés. Une première, depuis le retour de la démocratie.

En temps normal, c'est bien le Premier ministre qui signe le décret de dissolution du Parlement quand la situation politique exige la tenue d'un nouveau scrutin. Cette fois, faute de pouvoir compter sur un président du gouvernement ayant bénéficié d'un vote d'investiture des députés, le roi d'Espagne, respectant scrupuleusement l'article 99.5 de la Constitution, a lui-même paraphé le décret de dissolution soumis par le président de l'Assemblée. Ce dernier, Paxi López, a bien précisé que si le pays connaît bien une situation de blocage politique les institutions, elles, ne sont en rien grippées. Il a particulièrement souligné le rôle du roi. Le même hommage a été rendu par Pedro Sánchez, candidat malheureux au poste de Premier ministre. Le Premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), à la sortie de son ultime entretien avec le roi, a mentionné à trois reprises « *la neutralité du chef de l'État, le roi Philippe VI.* » Le roi constitutionnel, en faisant son devoir, garantit le bon fonctionnement de la démocratie.

N'empêche, c'est tout de même la première fois, depuis le retour de la démocratie en 1978, que l'Espagne ne réussit pas à se trouver un Premier ministre juste après l'élection d'une nouvelle assemblée. Du reste, le seul précédent européen en la matière nous vient de Grèce. C'est un blocage semblable doublé d'une répétition des élections qui a finalement abouti à la conquête du pouvoir par Syriza. Si le scénario à

la grecque doit se prolonger, doit-on alors s'attendre à voir Podemos prendre le pouvoir en Espagne ? Ou bien de quelle autre manière le jeu des alliances peut-il fonctionner ?

Podemos escompte une alliance avec Izquierda Unida (IU), héritière du Parti communiste, dont le can-



didat à la présidence du gouvernement, Alberto Garzón, - tout aussi jeune et déterminé d'en finir avec les politiques d'austérité dictées par Bruxelles que Pablo Iglesias - a réuni autour de son nom environ deux millions de voix, lors du scrutin de décembre dernier. Ces voix, mêlées à celles qui ont permis l'irruption de Podemos, pourraient permettre à celui-ci de devenir le premier parti de la gauche, au soir du nouveau scrutin. Au matin du dernier jour de la consultation des chefs des partis

politiques par le roi, certains dirigeants de Podemos ont proposé un pacte aux formations de gauche afin de contrer Ciudadanos (C's) et le Parti populaire (PP). Le contenu de cette initiative sans lendemain mérite d'être examiné. Il nous indique ce sur quoi le PSOE n'est pas prêt à faire des compromis.

Certaines des propositions rejetées portent sur les mesures les plus urgentes en matière d'aide sociale, d'autres sur la répartition des postes au gouvernement. Surtout, les socialistes refusent le fait de réformer l'article de la Constitution qui impose le respect de la fameuse *règle d'or*, relativement aux déficits publics. Il accepte que l'on déroge à l'obligation de ne pas dépasser les 3 % du PIB afin de mieux doter les services publics, mais pas pour renégocier la dette. Dans la mesure où les socialistes n'adhèrent pas non plus au projet de Podemos de promouvoir un référendum unilatéral d'autodétermination en Catalogne, on peut être certain qu'une coalition de gauche ne verra pas le jour. À moins, bien-sûr, que les électeurs ne fassent bouger les lignes à un point que les uns et les autres se sentent obligés de faire de nouvelles concessions.

Les sondages signalent déjà une plus faible participation, d'environ quatre à cinq points. D'aucuns en tirent déjà la conclusion que la droite, dont l'électorat est toujours plus discipliné, saura en tirer profit. De fait, le Premier ministre sortant Mariano Rajoy - qui reste le candidat de son parti au poste de Premier ministre - pourrait voir son rêve de se retrouver à la tête d'une grande coalition à l'allemande devenir réalité. Le PP restera, selon toute vraisemblance le premier parti de l'assemblée. Et ses options, tant en politique intérieure qu'européenne, pourraient cette fois-ci susciter davantage d'intérêt au PSOE et à C's. Pour sortir l'Espagne de cette impasse.

Christophe BARRET

SOMMAIRE

P 1 : Cible : OTAN - P 2 : Espagne : L'impasse - P 3 : Macron : Un mauvais roman marxiste - Écho des revues : Divers et d'intérêt. - P 4 : Mayotte : La danseuse et le géopoliticien - P 5 : Réfugiés : Ni pape, ni calife - P 5 : Brèves : Birmanie, Royaume-Uni, Italie, Autriche - P 6-7 : Convergences : Jacques Sapir et la souveraineté nécessaire - P 8 : Diplomatie : Repenser « *l'ordre international* » - P 9 : Idées : À propos du sacrifice - P 10 : Congrès 2016 de la NAR - P 11 : Famille de France - Les Mercredis de la NAR - P 12 : Édito par Bertrand Renouvin : Misère du spontanéisme.

Un mauvais roman marxiste

La vérité, c'est qu'Emmanuel Macron n'est pas vrai. C'est une caricature qu'on pourrait trouver dans un mauvais roman marxiste où l'on verrait la falote créature des banquiers et des patrons s'emparer de l'appareil d'État pour exploiter le pauvre monde.

Dans un très mauvais roman de l'époque stalinienne, le bel Emmanuel serait un gandin gominé qui aurait épousé une riche héritière et qui serait à la botte des banquiers et des politiciens de droite. Mais nous sommes au XXI^e siècle et le jeune bourgeois provincial a fait la carrière d'un ambitieux de notre temps : l'ENA, l'Inspection des finances et le pantouflage chez Rothschild ayant de retourner à ce qu'on appelait autrefois le service de l'État - aujourd'hui une simple étape dans un plan de carrière.

Et la riche héritière ? On peut s'en passer puisqu'on peut faire très rapidement sa pelote soi-même. L'inscription dans un parti de droite n'est pas non plus indispensable. Macron est de gauche comme Fabius est socialiste et le monde des affaires a compris depuis la fin du siècle dernier qu'on pouvait promouvoir sans risque les gens de l'élite rose qui ont montré patte blanche. Or le jeune Emmanuel n'est pas normalien comme il le laissait entendre naguère mais il a fait beaucoup mieux : il est membre de la promotion 2012 des *Young leaders* de la *French-American Foundation* et c'est Jacques Attali en personne qui l'a recommandé à la banque *Rothschild*. Le reste s'enchaîne : il dit avoir voté pour Jean-Pierre Chevènement en 2002 mais il est proche de Michel Rocard et son pedigree en a fait le poulain de Hollande...

L'idéologie macronienne est parfaitement adéquate au personnage : conformiste jusqu'à la caricature. Le libre-échange, l'euro, le profit... sont autant d'évidences proclamées dans une langue de bois sans aspérités. Ce qui distingue le jeune Emmanuel dans la hollandie, c'est son apparence de bon jeune homme bien mis qui en fait le gendre de rêve pour toutes les mamans de France : il est en politique ce que fut Michel Drucker à la télévision. Le très distingué Emmanuel est jeune et restera jeune très longtemps - comme Ségolène Royal. D'ailleurs, Emmanuel a été lancé par *L'Obs*, comme Ségolène naguère car le vieil hebdomadaire de la gauche moderniste aime les jeunes réformateurs. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Il y a du Pinay, il y a du Ballardur dans ce Macron-là.

Il y a aussi et surtout de la communication : lancé le 6 avril, le mouvement En Marche est typique du démarchage *consensuel* : Macron se présente comme un homme transparent mais cette posture signifie seulement qu'il peut servir les présidents de gauche et de droite tout en se préparant à rafler la mise élyséenne. Tout cela est fort bien calculé sauf sur le point essentiel : Macron joue le consensus dans une société ravagée par la lutte des classes, la lutte que mènent contre un salariat dispersé ses amis du Medef et de la Banque.

Sylvie FERNOY

Divers et d'intérêt

Royaliste vous invite à découvrir trois revues électroniques qui ont une place à part dans le débat intellectuel.

Orient XXI est un site Internet créé par des journalistes et des chercheurs spécialistes du Proche-Orient. On y trouve une information en anglais, en arabe et en français sur l'actualité politique, économique, culturelle sur cette région en pleine ébullition. Une place importante est consacrée à l'histoire et en particulier à la Première Guerre mondiale tout au long des cinq années du conflit dont nous commémorons le centenaire. L'ambition des rédacteurs est de montrer l'importance du premier conflit mondial pour le Proche-Orient contemporain (**L'Orient dans la guerre 1914-1918**). Elle est aussi d'aller au-delà de ce qu'on peut lire généralement dans les manuels d'histoire ou les revues de vulgarisation historique. On trouve ainsi un article sur la *Mise en place d'un nouvel ordre hachémite au Yémen* sous la plume de Juliette Honvault chercheuse au CNRS ou un autre de Tilman Luedke (*L'Islam, une arme stérile aux mains de l'Allemagne*), professeur à l'université de Fribourg sur l'échec de la politique musulmane de Guillaume II.

Métropolitiques. Alors que la population de la planète est devenue pour la première fois de son histoire majoritairement urbaine, il est fort opportun de se pencher sur les analyses développées par le site *Métropolitiques*. Créée en 2010, cette revue électronique se veut pluridisciplinaire et donne la parole à tous les types d'analyses consacrées à l'urbain. La revue se veut ouverte sur l'international et une partie des contributions est rédigée en anglais. Elle croise le travail des universitaires avec celui des élus de terrain ou de citoyens engagés. Ainsi le dernier opus permet de découvrir sous les plumes d'Émeline Bailly et de Dorothée Marchand *La ville sensible au cœur de la qualité urbaine*. Cette notion de ville sensible permet d'intégrer davantage le ressenti des citoyens dans la conception de la ville et à ne pas se contenter d'une approche fonctionnelle.

Non fiction est le site Internet de l'honnête homme au sens où on l'entendait au XVIII^e siècle. Tourné vers le monde des idées dans tous les domaines sauf celui de la fiction c'est une revue de vulgarisation sur tout ce qui a trait aux sciences humaines et sociales. Elle laisse sa part au débat et aux dossiers et offre une tribune privilégiée aux jeunes chercheurs et universitaires. Le lecteur de *Royaliste* sera particulièrement sensible au dossier consacré à la Nation dans tous ses États ou au dossier (Cinq ans après les Printemps arabe). Une place importante est donnée à la Bande Dessinée comme vecteur du débat politique (Cf la critique de Nada Chaar sur la BD de J-P Filiu et C. Pomès, *Le Printemps des Arabes*.)

Robert PASTINELLI

<http://www.orientXXI.fr>
<http://www.metropolitiques.eu>
<http://www.nonfiction.fr>

La danseuse et le géopoliticien

C'est beau Mayotte ! Ça s'apparente à une île rêvée pour vacancier amoureux de l'Océan Indien. Pour ses habitants, l'aspect paradisiaque est moins évident. Secouée régulièrement par des troubles sociaux, Mayotte a connu depuis mars, bien des sursauts. Éclairage.

Revenons en arrière... La lutte que se livrent la France et la Grande Bretagne au début du XIXe siècle pousse chacun des intervenants à étendre sa sphère d'influence partout sur la planète. L'Océan Indien étant une plaque tournante du commerce, il est nécessaire de contrôler des sites-clé pour protéger ses intérêts. Le canal du Mozambique est l'un de ces points. Aussi, pendant la Monarchie de juillet, les Français prennent-ils langue avec le sultan de Mayotte qui accepte, en 1841, de vendre son île qui appartient à l'archipel des Comores.

Premier soin du gouvernement de Louis-Philippe : le rachat à 200 F l'unité de tous les esclaves du sultan rendus ainsi à la liberté. L'île ne compte alors que 3 000 habitants et sa mise en valeur nécessite d'augmenter sa population, notamment grâce aux habitants des autres îles des Comores. Il y est de tradition de pouvoir voyager d'île en île à peu près comme on le souhaite.

À ce moment, Mayotte suffit à la France pour remplir son objectif premier. Tout va changer avec la Conférence de Berlin de 1885 qui vise à partager pacifiquement les zones d'influence en Afrique entre les différents États occidentaux. Paris obtient donc un protectorat sur les autres îles, situation qui sera réaffirmée par la SDN en 1920, Mayotte conservant, quant à elle, le statut de colonie. Bien évidemment, les Comores sont touchées par le processus de décolonisation institué après la seconde guerre mondiale. Ça va être lent, compliqué et plutôt douloureux. Toujours est-il qu'un référendum est organisé en 1976 sur l'ensemble du territoire. Le problème est simple à exposer : l'ensemble de l'archipel vote l'indépendance à une écrasante majorité de 90 %, sauf Mayotte qui désire rester française à une large

majorité des deux-tiers. Et c'est là que les ennuis commencent... Du point de vue du droit international, la situation est pour le moins bancal. L'assemblée générale de l'ONU a régulièrement condamné la France. De fait, l'archipel étant un ensemble, même contre son gré, Mayotte aurait dû rejoindre la *République islamique des Comores*, mais la France qui organisa un second référendum sur la question, ne veut pas faire fi de la volonté des mahorais.



Plus encore, l'importance stratégique de l'île ne pousse pas vraiment à changer de politique. Bloquant au Conseil de sécurité toute décision qui lui est contraire, Paris décide d'organiser une ultime consultation en 2009, proposant la départementalisation de l'île, objectif atteint en 2011. C'est un moment crucial puisque cela engendre l'application du principe de continuité territoriale.

C'est compliqué Mayotte... D'abord pour le statut des personnes. Évidemment, la transformation en département implique l'alignement juridique sur la loi générale de la République française, notamment en matière de droit de la famille. Jusqu'alors, c'est une société musulmane mais matriar-

cale, la polygamie est de règle et c'est le Cadi, juge islamique qui règle les différends. On remédie mollement à la situation, la polygamie est interdite, mais les situations acquises demeurent, et petit à petit, c'est le juge qui tranche les conflits. Néanmoins, l'existence de deux statuts juridiques différents est un problème à terme, notamment en termes de légalité et d'égalité.

Quant à la situation sociale, elle est simple à résumer. Mayotte compte 220 000 habitants *officiels*, et des dizaines de milliers de clandestins, notamment des femmes venant des autres îles des Comores et venant y accoucher, profitant ainsi du droit du sol. 70 % des naissances sont *irrégulières* et 6 000 mineurs sont isolés et non scolarisés.

Il y a pire. 70 % de la population a moins de 25 ans et 48 % des 16-18 ans sont illettrés ; le SMIC est inférieur des deux tiers à celui de la Métropole ; le chômage, même en baisse, atteint les 24 % le RSA et le revenu moyen aussi. Peu d'emplois marchands et, partant, une grosse partie de la main d'œuvre travaille dans le public ou le semi-public. Le tourisme est faible et ce ne sont pas les dernières violences qui vont y remédier. Pas plus de 9 000 touristes par an, une misère lorsqu'on regarde la situation d'autres sites de cette partie de l'Océan indien.

La départementalisation n'a été, aux dires de la Cour des Comptes, ni anticipée, ni préparée, ce qui rend difficile la mise à niveau avec le reste de la France, pourtant prévue pour 2017. Pas de cadastre, pas d'impôt foncier et il va pourtant falloir y remédier. Tout comme il faudra s'attaquer à l'insécurité chronique, les dernières violences ayant été déclenchées par des combats entre bandes.

Économiquement, Mayotte est loin d'être développée, ce qui amène à une situation que l'on pourrait trouver cocasse dans une autre atmosphère : ici, c'est le Medef qui demande à ce que l'État intervienne et que les politiques publiques servent de moteur au reste de l'activité. Il demande la relance de la demande publique ; l'instauration d'une zone franche pour toute l'île ; son placement dans une zone de finances rectificative et enfin l'aide puissante pour attirer des professions libérales, notamment de santé, qui font défaut. Étonnant, non ?

Charles GUÉMÉNÉ

Ni pontife, ni calife

De quoi je me mêle ? La même critique a été adressée tant au pape François qu'au président turc Erdoğan dans l'affaire des réfugiés syriens. Si les motivations sont différentes, leur rejet commun est édifiant.

Le Pape a-t-il mérité cet excès d'indignité dont l'ont accablé les milieux supposés lui être plus favorables ? La bienpensance actuelle aurait grand besoin d'un nouveau Bernanos comme lors de la guerre d'Espagne. Le Pape serait sorti de son rôle en se rendant le 14 avril dans l'île grecque de Lesbos pour y rencontrer les réfugiés. Il aurait méconnu la séparation entre Dieu et César. Pour un peu, il se serait fait musulman. Or non seulement l'orthodoxie ne reconnaît pas cette séparation, notamment en Grèce, mais le Pape a toute autorité *spirituelle* pour rappeler l'Europe au respect de ses *valeurs chrétiennes* que les mêmes regrettent qu'elles n'aient pas été inscrites dans les traités tout en se réservant le droit d'en être les interprètes privilégiés. Et pas le pape !

Or si le Religieux a agi, comme à Lampedusa en 2013, c'est bien que le Politique n'agit pas ou pas suffisamment. Mais que les autorités responsables prennent leurs responsabilités, alors les mêmes de se déchaîner. Les qualificatifs négatifs ne sont plus assez nombreux dans la langue pour dénigrer l'accord avec la Turquie du 18 mars. Soumission : l'Europe se soumet au Grand Turc ! L'Europe trahit ses «valeurs» (encore !) en pactisant avec le néo-sultan Erdoğan. Haro sur les Turcs ! Laissant imperturbable la chancelière allemande à Gaziantep à nouveau le 23 avril, jamais lassée d'arpenter quasiment seule les camps de réfugiés près de la frontière syrienne (qui abritent 10 % de la population réfugiée totale, soit quand même 250 000 personnes au bas mot sur 2,5 millions). Or c'est encore à Istanbul qu'en mai se tiendra un sommet humanitaire mondial. Désolé : la Turquie existe. C'est un grand pays. Et c'est elle qui fournit le plus gros effort et paye le plus lourd tribut. Mais la Turquie n'est pas un pays arabe, faut-il le rappeler. Et les Syriens qui ont fui

vers la Turquie veulent voir leurs enfants éduqués et être soignés dans leur langue maternelle, ce qui suppose de créer un système scolaire et sanitaire parallèle, ce que les autorités turques s'efforcent de mettre en place, ainsi que de leur donner du travail. Lancer des anathèmes contre l'islam ou la dictature est certes plus facile que de regarder les réalités en face et cela coûte moins cher au moins à court terme.

Face à ce dont le Pape et le Sultan ne devraient pas se mêler, accusés d'instrumentaliser la crise pour des raisons de prosélytisme religieux (sic !), que font les autres acteurs, laïques intéressés aux droits de l'Homme ou simplement à la paix internationale ? Au plan multilatéral, que fait le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) ? Ses structures sont plus adaptées aux crises au Soudan ou au Congo, difficilement transposables en milieu européen. Dans les États nationaux, les organismes chargés de l'asile ont été longtemps de simples bureaux au sein du ministère des Affaires étrangères ou de l'Intérieur ou de la Justice. La Grèce elle-même ne compterait que 295 agents d'asile pour l'ensemble de son territoire. Le Vatican - « *combien de divisions ?* » -, toutes proportions gardées, peut mettre en avant au moins trois cardinaux de choc : l'un à la tête de Justice et Paix, le cardinal ghanéen Turkson, l'autre de Caritas international, le cardinal philippin Tagle, le troisième ministre du Pape pour les Migrants, le cardinal italien Vegliò. Excusez du peu ! Quel grand État peut en dire autant ? En tout cas pas la France. Sur cela au moins elle pourrait prendre exemple. La moindre de choses n'aurait-elle pas été de créer sur le sujet une instance d'urgence au niveau du Premier ministre voire de l'Élysée dirigée par une personnalité politique incontestable de premier plan ? Au lieu de quoi on laisse un haut-fonctionnaire d'ailleurs méritant se débrouiller presque tout seul avec son OFPRA (Office français pour les réfugiés et apatrides) quelque part en banlieue parisienne, et des policiers démunis de moyens et de consignes claires jouer au gendarme et au voleur sur le terrain comme dans un théâtre de marionnettes.

Tout est suranné dans cet exercice dont on ne veut pas prendre la mesure historique : les normes, les structures, les mentalités. Même pas un chantier, le dossier des réfugiés sinon de l'immigration en général a été laissé à l'état de friche. Heureux comme un réfugié en France !

Yves LA MARCK

Brèves

Birmanie

Le 19 avril : Le retour à la démocratie permet aux Birmans de redécouvrir leur famille royale. La dernière petite-fille survivante du roi Thibaw Min (dernier souverain de Birmanie), la princesse Hteik Su Phaya Gyila âgée de 92 ans, a été l'invitée du Yangon Rotary Club et s'est exprimée officiellement au cours d'un dîner organisé en son honneur. Récemment, tous les membres de la famille royale de Birmanie se sont réunis à Mandalay.

Royaume-Uni

Le 20 avril : Le mouvement républicain britannique réclame un référendum sur l'avenir de la monarchie à la mort de la reine Élisabeth II, estimant que ce débat doit être initié à chaque décès de souverain. Lors du dernier sondage paru lors de son 90e anniversaire, 76 % des Britanniques ont avoué leur soutien à la monarchie.

Italie

Le 23 avril : Les monarchistes italiens appellent à manifester le 28 mai à l'occasion du 70e anniversaire du référendum de 1946 qui a aboli la monarchie. La présence de la famille royale d'Italie est annoncée lors de cette manifestation, organisée par l'Union monarchiste italienne.

Autriche

Le 25 avril : Le mouvement monarchiste Alliance Noir-Jaune, a annoncé qu'il ne souhaitait pas soutenir le parti d'extrême droite FPÖ lors de l'élection présidentielle, en raison des tentatives de son leader de faire interdire certaines de leurs manifestations. Pressenti pour être candidat, le comte Ulrich de Habsbourg-Lorraine n'a pas trouvé les soutiens suffisants pour se présenter à cette élection.

Frédéric de NATAL

Jacques Sapir et la souveraineté nécessaire

Depuis des années, Jacques Sapir nous donne des clés pour comprendre l'économie qui justifient notre combat contre l'euro. Son dernier livre* nous permet d'approfondir notre réflexion sur la souveraineté.

Royaliste : Jacques Sapir, comment un économiste en vient-il à écrire un livre politique ?

Jacques Sapir : Je ne suis pas un pur économiste de formation ; j'ai été formé à l'Institut d'Études Politiques et ce n'est qu'après que je me suis spécialisé en économie. J'ai toujours eu un intérêt pour le Droit et la Philosophie politique, tout comme pour l'Histoire. Plus fondamentalement, ce sont mes travaux d'économiste qui m'ont conduit à m'interroger sur l'enjeu de la souveraineté. D'un point de vue théorique, la tentative de construire une réflexion remettant en cause les dogmes de l'économie dominante - le consommateur dit *rationnel*, l'*homo oeconomicus*, le tout marché - m'a conduit à me poser cette question : **qu'est-ce qui fait tenir ensemble des sociétés composées d'individus très largement différents ? Qu'est-ce qui rend possible les institutions, et quelle est leur origine.** Ayant développé le thème de l'hétérogénéité dans mon enseignement en russe, j'ai vu dès 1993 qu'il constituait un véritable enjeu. En effet, soit les marchés et les sociétés sont composés d'individus homogènes et on peut trouver un point fixe permettant de réaliser l'équilibre. Soit on est d'emblée en présence d'une hétérogénéité, et cela impose de comprendre comment se construit, non pas l'homogénéité, mais la convergence des représentations qui rend possible l'action collective d'individus non homogènes.

Royaliste : N'est-ce pas un des points d'affrontement des grands théoriciens de l'économie ?

Jacques Sapir : À un moment donné, Smith, Marx, Keynes ou Hayek se sont effectivement demandés comment dégager un résultat collectif à partir d'une hétérogénéité initiale.

Royaliste : Mais les économistes libéraux croient à la notion d'équilibre ?

Jacques Sapir : Oui pour ceux qui s'inspirent de Walras ou Pareto, pour qui l'équilibre est un mécanisme. Mais pas Hayek, auquel je me suis beaucoup intéressé et qui a développé une théorie radicalement opposée à cette notion d'équilibre mécanique. Reprendre la notion de convergence des représentations ou des anticipations oblige à se demander comment elle se construit et à travers quel type d'institution. Cependant, suivre le chemin tracé par Hayek conduit à se heurter à un problème. Friedrich Hayek ne peut pas penser la construction des institutions sans penser l'État. Jusqu'aux années 50, il défend d'ailleurs la nécessité de maintenir une sphère économique de l'État importante.

Royaliste : Il est pourtant connu pour chercher à éviter toute mention de l'État ?

Jacques Sapir : Il va basculer vers ce côté ultra-libéral au prix de deux coups de force. **D'une part**, il affirme la nécessité de dépolitiser l'action économique. Ça revient à dire qu'elle peut être entièrement gérée par des règles, des normes. Mais cela suppose l'absence d'incertitude, car comment une règle, construite à partir de l'expérience, pourrait-elle traiter un événement radicalement nouveau ou incertain ? **D'autre part**, il renvoie le mécanisme de création des normes à l'existence de méta normes, supposées être d'emblée à la fois collectives et en chacun de nous. Comme chez Adam Smith avec le paradigme de la main invisible, il y a là une refiguration de l'idée de Dieu mais qui constitue un postulat, voire une aporie, et non le produit d'une démonstration.

Royaliste : Peut-on parler de recours au religieux ?

Jacques Sapir : Croire ou non est un choix personnel. Mais utiliser cet argument religieux comme un argument de raison pose un véritable problème. C'est justement en réaction contre cet échec de Hayek que j'ai commencé à revenir vers la question de la souveraineté.

Royaliste : Votre approche est-elle uniquement théorique ?

Jacques Sapir : Non, car mon implication concrète dans la prise de décisions politiques et économiques, en particulier en Russie après 1998, m'a aussi amené à penser la nécessité de réconcilier les domaines du droit, de la philosophie politique et de l'économie. Le référendum de 2005 et la bataille du gouvernement Tsipras contre les institutions européennes ont mis en évidence le caractère antidémocratique de l'idée de gouvernement par les règles. Celle-ci cherche à évacuer le politique du gouvernement et fait écho à la notion de démocratie sans peuple.

Royaliste : Les partisans de l'Union européenne considèrent pourtant cette institution comme démocratique puisqu'elle respecte les règles.

Jacques Sapir : Leur conception de la démocratie a fait l'objet d'une critique radicale par Carl Schmitt, auteur peu sympathique, dans son ouvrage *Légalité, Légitimité*. Il permet de penser la nécessaire distinction entre légalité et légitimité et montre que la légitimité prime sur la légalité, car l'autorité légitime, confrontée à un événement imprévu, imprévisible, est obligée d'innover. Pendant la crise russe de 1998, Primakov, nommé Premier ministre fut confronté à un événement inattendu, radicalement nouveau. Il a dû prendre des décisions en dehors de toute règle. Schmitt voit en l'état d'exception, dans son ouvrage *Théologie Politique*, le moyen de sauver le droit pour reconstruire le droit. C'est le souverain qui décide de la situation d'urgence et quels sont les principes à sauver dans le cadre de cet état d'urgence. Il fait une distinction entre les principes et la forme qui peut être leur être donnée par le dirigeant à un moment donné. Cette distinction se comprend uniquement à travers l'articulation entre la légalité et la légitimité.

Royaliste : Cette distinction est-elle nouvelle ?

Jacques Sapir : Elle commence avec Sophocle. Dans son *Antigone*, il oppose Créon, le dirigeant pour qui prime le légal, à Antigone qui privilégie ce qui est juste. Mais le vrai sens de la pièce est donné par Hémon. Celui-ci tente de leur faire comprendre que les deux notions ne peuvent être séparées. Reprises par le droit romain, puis par les premiers auteurs chrétiens, les notions de légitimité (*auctoritas*) et de légalité (*potestas*) seront développées par saint Augustin.

Royaliste : Comment cela renvoie-il à la notion de souveraineté ?

Jacques Sapir : Dans *Les six livres de la République*, le légiste Jean Bodin explique, d'une part, que la souveraineté doit être absolue et d'autre part, qu'elle se construit et s'affirme justement à cause de l'hétérogénéité des sociétés. Pour Michel Wieviorka la souveraineté nécessite l'homogénéité. Je pense, au contraire, que c'est justement parce que la société est hétérogène et qu'elle doit poursuivre ses biens communs, qu'il y a un besoin de souveraineté.

Royaliste : Est-ce le seul apport de Bodin que vous reprenez ?

Jacques Sapir : Non, et dans son *Colloquium heptaplomeres*, Bodin met en scène un dialogue entre sept médecins de religions différentes. Ne parvenant pas à se convaincre les uns les autres, ils décident de ne plus parler de religion. Avec ce livre (publié en 1720) écrit quinze ans après la Saint-Barthélemy (24 août 1572), Bodin invente à la fois le renvoi de la religion à la vie privée et la distinction entre vie privée et vie publique. C'est fondamental pour une démocratie. Pour pouvoir œuvrer tous ensemble au bien commun, il doit y avoir mélange des communautés et non repli sur sa communauté d'origine. L'hétérogénéité religieuse alors rend la souveraineté nécessaire, plus encore que l'hétérogénéité des populations. C'est la contrepartie nécessaire à la notion de souveraineté construite auparavant par le même Bodin. La laïcité découle du principe de souveraineté.

Royaliste : D'où le titre de votre livre *Souveraineté, démocratie, laïcité* ?

Jacques Sapir : En effet. Constater l'hétérogénéité indépassable des sociétés, implique, pour qu'elles per-



durent, la définition du bien commun. Ce dernier ne peut se construire qu'à travers la notion de souveraineté. Il faut donc retirer la question religieuse du débat permettant de construire cette notion de bien commun. Cela n'implique pas l'athéisme. Bodin, qui avait voulu être prêtre dit qu'il n'est pas nécessaire que le roi soit catholique, même s'il est souhaitable qu'il le soit.

Royaliste : Revenons à la question de l'état d'urgence et d'exception. N'est-ce pas la fin du droit ?

Jacques Sapir : La question est jusqu'à quand un pouvoir est légitime dans l'état d'urgence et quand il sort de cette légitimité. Schmitt dit que le droit ne disparaît pas car les principes du droit restent vrais. Dans l'état d'exception, des lois peuvent être violées mais on reste fidèle aux principes. Le but est justement de permettre à ces principes de se rematérialiser sous une autre forme. L'état d'urgence n'a donc de sens que de manière limitée pour permettre la reconstruction d'un cadre légal. Cela s'oppose à la notion d'un état d'urgence permanent. François Hollande l'a compris, mais visiblement pas Manuel Valls. Or cette ignorance des concepts nous fait courir le risque d'entrer dans un état de crise.

Royaliste : Cet état d'urgence implique-t-il un type particulier d'institution ?

Jacques Sapir : Les Romains désignaient un dictateur pour une période limitée afin de rétablir les conditions du bon fonctionnement de la République. C'est Sylla qui transforma la dictature comme moment particulier en un système général et la fit dériver

vers la Tyranie. Cet exemple doit nous permettre de penser les notions de dictature et d'état d'urgence. Dans le cadre de possibles crises économiques et financières, des gouvernants pourraient en effet être amenés à sortir des cadres légaux pour pouvoir rétablir les conditions de leur bon fonctionnement. Une tradition française très ancienne a produit autour de l'état d'urgence toute une série de concepts et de solutions politiques pouvant servir d'inspiration pour des formules politiques qu'il nous faudra imaginer afin d'innover dans une situation particulière. L'article 16 de notre Constitution en porte la marque. Max Weber et son élève Carl Schmitt ont par ailleurs montré la nécessité de réintroduire de l'ordre charismatique dans le système politique, face à l'empiètement constant de la bureaucratie étatique. C'est justement en trouvant une forme d'équilibre entre le développement nécessaire de l'administration et celui de ce pouvoir charismatique qu'on peut construire un système que j'appellerai démocratique, pour éviter de basculer dans un système de pure légalité, sans légitimité.

**Propos recueillis
par Laurent LAGADEC**

(1) Jacques Sapir - *Souveraineté, démocratie, laïcité*, Michalon, jan./2016, 326 pages, prix public : 19 €.

L'auteur recommande la recension faite par Bertrand Renouvin, à lire sur son blog : <http://www.bertrand-renouvin.fr/jacques-sapir-theoricien-de-la-souverainete> ; et la version longue de cette entretien est aujourd'hui disponible au même endroit.

Repenser

«l'ordre international»

Dans son dernier ouvrage, Bertrand Badie nous invite à repenser l'ordre international en abandonnant nos idées toutes faites sur l'après-guerre froide et les catégories médiatiquement admises.

Il est absurde pour Badie d'affirmer que l'ordre international soit incompréhensible. Il l'est tout à fait si l'on se donne les clés pour le comprendre. Tout d'abord, il faut rappeler ce qu'il n'est pas : l'ordre westphalien qui s'est dessiné à la fin du Moyen Âge sur les décombres de l'ordre impérial inspiré par Charlemagne et qui repose bon an mal an sur l'équilibre des puissances en Europe. Un ordre qui implique une mise en concurrence en même temps qu'une complicité et une entente entre ses bénéficiaires.

Très vite ce nouvel ordre européen se veut mondial avec les premières colonisations et la répartition du globe en zones d'influence délimitées par l'Église. Les guerres de religion ne le remettent pas en cause. États catholiques et États protestants s'allient entre eux dans des coalitions qui dépassent les clivages religieux. La Révolution française soulève les peuples européens contre l'Europe des rois. C'est le retour temporaire à un ordre impérial qui ne survit pas à la chute de Napoléon et au traité de Vienne. La colonisation au XIXe siècle relève à la fois de l'ordre westphalien (conférence de Berlin 1885) et du rêve impérial. L'Europe coloniale considère que, du fait de son avance intellectuelle, scientifique, culturelle, elle a vocation à imposer son hégémonie politique et sa vision du monde.

La Première Guerre mondiale remet marginalement en cause cet ordre des choses. L'Union soviétique prétend bouleverser l'ordre du monde mais ne cherche qu'à s'intégrer à l'ordre européen et mondial. Après 1945, elle devient un acteur essentiel de l'ordre impérial naissant, un ordre qui n'est plus vraiment déterminé en Europe. De leur côté, les peuples colonisés expriment de plus en plus leur mécontentement tentant de manifester à travers des conférences pan arabiques, panislamistes ou pan asiatiques le

refus d'un ordre qu'aucun trouble ne parvient à ébranler. Le Japon, qui a échappé à la domination coloniale et dont le prestige à l'aube du XXe siècle est considérable en Asie et au-delà, choisit d'intégrer l'ordre international en réclamant sa part de l'hégémonie mondiale. Tragique méprise qui se termine en désastre nucléaire.

La Guerre froide

Dès le début des années 1950 le monde est sommé de s'intégrer dans un nouvel ordre impérial qui repose



sur deux pôles, le pôle soviétique et le pôle étatsunien. La détention de l'arme nucléaire par les États-Unis et l'URSS assure leur hégémonie. Elle impose aux autres États de chercher la protection de l'un d'eux. Cet ordre nouveau est d'abord l'objet d'un conflit entre les deux superpuissances qui n'a de froid que pour l'Europe et l'Amérique. Très vite un condominium américano-soviétique s'impose que les contestations chinoises ou françaises ne remettent en cause qu'à

la marge. Le Mouvement des non-alignés ne peut que dénoncer à l'ONU un ordre international injuste, mais leurs leaders n'hésitent pas à se rapprocher d'un des deux Grands pour être plus forts dans les conflits qui les opposent (Inde-Pakistan). Pourtant, dès cette époque, États-Unis et URSS ont le plus grand mal à imposer leur vision des choses au Proche-Orient. L'ordre impérial de l'après-guerre disparaît en 1991 avec l'implosion de l'URSS.

Un désordre mondial

Naît alors l'illusion d'un monde unipolaire dont la réalité ne résiste pas à l'analyse. Si la guerre du Golfe menée sous l'égide apparente de l'ONU est en fait dirigée par les États-Unis avec l'accord au moins tacite du reste de la planète, dès 1993 l'intervention en Somalie témoigne des limites de la puissance américaine. La montée en puissance de l'Asie orientale puis des BRICS (Brésil, Russie, Chine, Afrique du Sud) montre que de nouvelles puissances économiques ont su profiter de la mondialisation initiée par le géant étatsunien. Les États-Unis restent la première puissance mondiale, mais cette puissance n'est pas omnipotente ni omnisciente comme l'échec du néo-conservatisme américain le démontre de 2001 à 2009. Les nouvelles technologies de l'information permettent une circulation des idées inédite. Les distances sont abolies. Les pays du Sud connaissent la réalité des pays du Nord et exigent désormais leur part de la richesse. L'ordre postcolonial est contesté jusque dans les délimitations des frontières et les constructions étatiques existantes. Les directoires économiques internationaux G 7, 8 ou 20 ne reflètent qu'une domination éphémère de quelques États incapables de prendre la mesure des défis économiques, sociaux, écologiques actuels. Au lieu de se barricader derrière des murs, les pays du Nord doivent prendre en compte ces nouveaux enjeux sans chercher à imposer un modèle qui n'existe pas. La France avec l'Europe peut y apporter une contribution efficace si elle renoue avec la politique gaullienne quelle qu'en soit ses limites (Françafrique) et si elle se détache de son néo-conservatisme pratiqué sans interruption depuis 2004.

Marc SÉVRIEN

Bertrand Badie - *Nous ne sommes plus seuls ; Un autre regard sur « l'ordre international »* ; La Découverte, coll. Cahiers Libres, mars/2016, 252 pages, 13,90 €.

À propos du sacrifice

Le mot et la notion de sacrifice, qui nous viennent de l'ère sacrale, peuvent-ils encore concerner une société sortie de la religion ? Encore faudrait-il que nous soyons vraiment sortis d'une conception religieuse du monde. Ce n'est nullement évident, eu égard aux événements qui ont bousculé les illusions nées de la chute du communisme. Le sacré nous a rattrapé sous sa forme la plus archaïque et la plus violente, en déstabilisant notre bonne conscience d'émancipés. Nous sommes très loin d'être entrés dans ce qu'Auguste Comte appelait l'âge positif de l'humanité, correspondant selon lui à l'état ultime de l'histoire. Les projections démographiques et sociologiques présagent d'une montée encore plus spectaculaire de l'islam au milieu du siècle et une progression du christianisme déplaçant le centre de gravité de la chrétienté vers le sud du Sahara. La sécularisation de l'Europe ne doit donc pas nous tromper, d'autant qu'elle se trouve remise en question y compris dans son dispositif politique. Mais il faut un romancier comme Houellebecq pour le mettre en évidence, avec une bonne longueur d'avance sur les politologues.

Il n'y a donc pas lieu de dédaigner les catégories centrales de l'anthropologie, car leurs désinences les plus anciennes imprègnent notre actualité. Bien au contraire, il importe de les mieux comprendre pour saisir leurs implications actuelles, au risque de découvrir en plus qu'elles ne sont nullement étrangères à la modernité sociale et à la philosophie politique contemporaine. J'en veux pour preuve le précieux essai que vient de publier Moshe Halbertal, qui enseigne la pensée juive aux États-Unis et en Israël. Il s'agit d'une mise au point précise sur la notion de sacrifice à partir de la Bible qui s'élargit ensuite à l'étude de ses prolongements « *au cœur d'une bonne partie de la vie éthique et de l'organisation politique.* » En effet la sécularisation et la rationalisation des lumières n'abolissent nullement l'idée de sacrifice qui, bien au contraire, trouve un nouveau champ d'exercice d'ampleur considérable. On ne s'étonnera pas que la violence intervienne dans ce champ, notre cher René Girard nous ayant appris son lien direct avec le sacré. Il est vrai que sur ce point, Moshe Halbertal se sépare de Girard, car là où ce dernier établissait une relation de causalité entre la violence et le sacrifice, Halbertal affirme lui que « *la source de la violence est dans le rejet du lien sacrificiel, l'exclusion du cycle du don.* »

Cette opposition n'est nullement inédite. Le Père Louis Bouyer s'était distingué, dès 1982, de beaucoup de ses confrères théologiens catholiques en marquant un désaccord profond avec la thèse présentée dans *La violence et le sacré*. « *Dans la plus ancienne expression mythique du sens des sacrifices, bien loin qu'on y voie l'essai tremblant d'humains terrorisés par un dieu sanguinaire pour l'apaiser par un quelconque meurtre rituel, ce sont uniformément, les dieux eux-mêmes, soit directement, soit par les rois sensés les représenter, qui en sont les instituteurs qui se révèlent par là comme les bienfaiteurs par excellence de l'humanité : exactement les sources de la vie dans ce qui l'entretient : la nourriture, comme dans ce qui l'a produit : la sexualité.* » (1) L'idée de sacrifice comme meurtre rituel est donc sinon récusée, du

moins marginalisée, parallèlement à une conception vindicative de la rédemption chrétienne. L'axe fondamental de la pensée de Girard s'en trouve-t-il complètement récusé ? J'en doute personnellement, car si le sacrifice déborde de sa fonction cathartique, l'immense question de la violence des sociétés reste posée et il ne semble pas raisonnable d'exclure sa relation avec le sacré tel que Girard l'a observée. Et par ailleurs ce que Moshe Halbertal appelle l'exclusion du cycle du don n'est pas forcément contradictoire avec l'étiologie girardienne du mal.

Reste que dans la Bible, le sacrifice est d'abord une offrande des hommes à Dieu et que c'est dans cette acception qu'il faut l'envisager positivement. Dans un second temps, « *le mot renvoie au renoncement à un intérêt vital pour une cause supérieure.* » On ne sacrifie plus à, on sacrifie pour. On sacrifie ses biens, son confort, voire sa vie pour ses enfants, son pays ou afin de remplir une obligation. Cette dimension n'est pas inscrite dans les premiers textes religieux, elle s'imposera par la suite et notamment à la philosophie moderne, lorsque Emmanuel Kant établira que la morale consiste dans la capacité de dépasser ses pulsions et ses intérêts pour adhérer aux impératifs catégoriques. Mais Moshe Halbertal rejoint quand même Girard pour reconnaître une troisième acception du sacrifice quand celui-ci en vient à désigner la victime d'un crime. Cet usage apparaît très tardivement et en dehors de l'hébreu.

La problématisation ainsi formulée permet une riche investigation de la psychologie et du domaine moral. Ainsi l'auteur insiste sur les dommages de la perversion de ce qui semble être pourtant le garant de l'action désintéressée. Il décrit une véritable inversion de la conscience, celle qui autorisait un Himmler à se glorifier avec sa troupe d'assassins d'avoir pu assumer l'horreur du crime : « *Nous savons que ce que nous attendons de vous est « surhumain » : il vous faudra être surhumainement inhumains.* » De façon plus large, il y a une ambiguïté foncière de la guerre elle-même, à cause du surcroît de don de soi qu'elle implique. Lorsque le jeune Wittgenstein écrit dans son journal personnel que la proximité de la mort lui donnera peut-être la lumière de la vie, il n'a peut-être pas conscience que la guerre constitue un traumatisme fatal pour ceux qu'elle a entièrement détruits.

Mais c'est ce qui concerne la philosophie politique classique qui retient le plus l'attention. En effet, toutes les théories du Contrat social postulent une transformation décisive des relations humaines. Pour Hobbes et Locke, celle-ci consiste en une rationalisation qui permet d'échapper à la violence de l'état primitif. Aucun sacrifice en cela. Et pourtant, écrit Halbertal : « *Les hommes n'ont jamais créé de plus grand autel à Moloch que l'État centralisé. Insatiable est la faim de sacrifice humain de l'État moderne.* » Hobbes croyait maintenir la politique dans ce que d'aucuns appelleraient le cercle de la raison, mais il n'avait pas anticipé le retour du refoulé. Rousseau, lui avait une conception plus vertueuse de la citoyenneté qui substituait la justice à l'instinct. Il s'agissait tout simplement de changer la nature humaine en faisant l'individu participant de la volonté générale. De là une démarche religieuse, l'État devenant le vecteur du dépassement de soi ultime. Mais ce vertuisme citoyen pose d'autres problèmes sérieux, avec le danger de statolâtrie, ce que Halbertal appelle encore « *la monopolisation du champ du transcendant.* »

Gérard LECLERC

Moshe Halbertal - *Du Sacrifice*, Éd. de la revue Conférence, avril 2016, 224 pages, 18 €.

(1) Louis Bouyer - Cosmos, Le monde et la gloire de Dieu, Cerf, 1982.

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

Le terrorisme islamiste cherche à délégitimer l'Etat dans sa fonction protectrice et à diviser la nation en groupes antagonistes peu à peu entraînés dans une spirale violente jusqu'à la guerre civile. Malgré les médias, qui assurent la mise en scène des actes sanglants, au lieu de s'en tenir à une mission d'information, les Français résistent à la provocation terroriste par une réaffirmation de leur patriotisme. Cette résistance est d'autant plus admirable que de très nombreux citoyens vivent dans le désarroi, la colère et l'humiliation, la dégradation de la situation politique, économique et sociale.

Le discrédit des partis de droite et de gauche qui dirigent le pays en alternance est avéré et profond : *républicains* et *socialistes* sont les deux composantes d'une même oligarchie qui applique, avec la même inefficacité, les mêmes recettes ultralibérales.

Fondées sur des modèles invalides et invalidés, ces recettes entraînent une désindustrialisation croissante, un chômage considérable et nous conduisent à la déflation. Elles mènent à la destruction du droit du travail et des relations sociales. Elles aggravent la crise de l'agriculture française et interdisent la mise en œuvre de solutions salvatrices. Elles peuvent servir à punir une nation et son peuple – ainsi la Grèce depuis juillet 2015 après la trahison du gouvernement syriziste. En France, les mesures d'austérité ont provoqué la réduction des effectifs et des moyens de l'armée française alors qu'elle est engagée dans plusieurs opérations extérieures. La réduction des effectifs de la police, l'usure de ses matériels et l'inadéquation de son armement sont les conséquences de décisions irresponsables, que trop de citoyens ont déjà payé de leur vie.

Les angoisses suscitées par le chômage et la précarité, la peur du terrorisme et la crainte diffuse ou exprimée d'une dislocation sociale s'accompagnent d'un très vif sentiment d'humiliation. Beaucoup de

Français se sentent méprisés par les élites du pouvoir, des médias et des affaires. Beaucoup éprouvent une rage impuissante devant l'abaissement de la France. Après son retour dans le commandement intégré de l'Otan, la France s'est complètement alignée sur Washington et la politique d'intimidation et de contrainte menée contre la Grèce en 2015 a confirmé que Paris était totalement aligné sur Bruxelles et Berlin. La France ne prend aucune initiative quant à l'avenir d'une Union européenne déliquescence. Elle s'est coupée de la Russie sans en retirer le moindre avantage en Ukraine et en Europe centrale. Elle laisse l'Allemagne prendre des décisions conjoncturelles et contradictoires face à l'afflux de migrants. Elle risque de perdre toute influence au Proche-Orient suite aux initiatives russe et étasunienne et réduit sa politique arabe à la recherche d'avantages commerciaux sans jamais avoir pris la mesure du rôle subversif de l'Arabie séoudite et du Qatar. Elle compromet gravement, pour des motifs budgétaires, sa politique culturelle extérieure.

La France joue cependant un rôle essentiel au Sahel, où l'armée française combat avec succès les bandes djihadistes tout en redoutant la contagion du chaos libyen. Elle a joué un rôle majeur lors de la conférence sur le climat. Elle conserve sans les utiliser tous les atouts humains, économiques et technologiques qui lui permettraient de retrouver rapidement son rang dans le monde.

La Nouvelle Action royaliste constate qu'un mouvement de contestation et de révolte contre l'ultralibéralisme s'est développé en Grèce, en Espagne, au Portugal, en Italie et en France – mais aussi hors d'Europe – et a donné naissance à des partis populistes de droite ou de gauche. Elle se réjouit du référendum par lequel les Pays-Bas ont, de fait, clairement rejeté l'Union européenne. Elle souhaite le succès des opposants britanniques à l'Union européenne. Elle salue la belle campagne menée par Bernie Sanders aux Etats-Unis.

La Nouvelle Action royaliste rappelle qu'elle milite pour la dissolution de la zone euro et le dépassement de l'Union européenne dans une Europe continentale à structure confédérale. Radicalement opposée à l'ultralibéralisme, elle milite pour le retrait de la loi El Khomri et la reconstruction d'une protection sociale intégrant les nouvelles formes de travail. Face à la crise de l'agriculture, elle affirme que le retour au franc donnera au gouvernement la possibilité de financer largement un plan national de sauvetage et de réorganisation.

La Nouvelle Action royaliste demande la définition d'une politique d'aide au développement aux différents échelons mondial, continental, national et régional... cohérente et complémentaire dans ses objectifs et moyens d'action, incluant à égalité tous les acteurs du développement.

Face aux bandes djihadistes, elle demande que l'Etat redonne à l'armée française ses pleines capacités dans le cadre d'une souveraineté retrouvée. La police nationale doit pouvoir compter sur des effectifs renforcés et sur des moyens adaptés à la lutte contre le terrorisme. Les circuits de financement séoudiens et qataris du salafisme doivent être coupés et les agitateurs étrangers expulsés.

La disqualification des castes dirigeantes ouest-européennes, la dislocation de l'Union européenne, les impasses violentes de la zone euro, la catastrophe financière à venir, la montée des populismes en Europe et aux Etats-Unis et les menées djihadistes marquent l'échec des tentatives de réorganisation du monde après la fin de la Guerre froide. La Nouvelle Action royaliste espère que des forces politiques nouvelles surgiront des révoltes en cours et que des hommes d'Etat pourront, à nouveau, incarner un projet politique de reconstruction et de développement. Elle veut participer à ce renouveau trop longtemps retardé et contribuer à la définition des objectifs de tout mouvement patriotique décidé à dépasser la double impasse de l'oligarchie et du nationalisme xénophobe.



Famille de France

Mars 2016 : Lors des fêtes de Pâques et dans un cadre humanitaire, le prince Jean de France, duc de Vendôme, s'est rendu en Syrie avec l'association SOS Chrétiens d'Orient, composée d'environ 45 personnes dont Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon. La délégation a été accueillie par Sa Béatitude Grégoire III Laham, patriarche d'Antioche. Le prince Jean s'est présenté en évoquant son lointain ancêtre Saint-Louis et l'attention particulière que ce dernier portait aux chrétiens d'Orient, se situant lui-même dans cette tradition de protection dont la France actuelle revendique être la digne héritière.

- **Le prince Charles-Louis**, duc de Chartres, fils aîné du duc et de la duchesse d'Orléans a tenu à courir le semi-marathon de Paris afin d'alerter les Français, sur la condition des Chrétiens d'Orient, et de les mobiliser pour financer plusieurs projets à Alep en Syrie. Ce prince a déjà récolté 20 000 € dans le cadre de cette course.

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos amis et sympathisants dans nos locaux (38 rue Sibuet Paris 12^e) pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain. Accueil à partir de 19 h 30. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence commence à 20 h précises et elle s'achève à 22 h. Une carte d'**Abonné des Mercredis** annuelle (15 euros) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir le programme des conférences. Après la conférence, à 22 h, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 euros).

Mercredi 11 mai : Il n'est guère de jour où les gourous ultralibéraux de la pensée dominante n'aillent dénoncer féroce un droit du travail présenté comme responsable de tous nos maux économiques et sociaux. A les entendre, on ne pourrait lutter efficacement contre le chômage de masse, qui déstabilise en profondeur notre cohésion sociale, qu'à la condition expresse d'en finir avec les grandes réglementations sociales nées avant le premier conflit mondial, en bouleversant notamment l'actuelle et protectrice hiérarchie des normes du droit du travail et en faisant de l'entreprise l'unique créatrice d'un droit ...au service de la logique du marché.

Philippe Arondel, essayiste, économiste, docteur en droit et en histoire sociale, journaliste sur l'antenne parisienne « Fréquence Protestante », montrera en quoi la mise en œuvre du projet de loi dit El Khomri, même réécrit en certains de ses aspects les plus destructeurs, déboucherait inéluctablement sur une « féodalisation » de notre droit social, sur fond de mise en concurrence suicidaire des entreprises hexagonales.

Mercredi 18 mai : Directeur d'études à l'EHESS et rédacteur en chef du Débat, Marcel GAUCHET est l'auteur de nombreux ouvrages sur le statut du religieux, sur la démocratie, le totalitarisme, l'éducation... qu'il vient régulièrement nous présenter.

Dans le livre qu'il vient de publier, Marcel Gauchet s'attache à nous faire Comprendre le malheur français. Ce malheur est collectif : il est provoqué chez les Français par le constat humiliant d'un abaissement de la France, suite à une conjonction de facteurs internes et externes qu'il s'agit d'explicitier : montée de l'individualisme et crise générale de l'autorité ; triomphe de l'idéologie ultralibérale ; « construction européenne » et discours sur la mondialisation ; mutation radicale des élites françaises, qui préfèrent les carrières rentables au service de la res publica... Pourtant, rien n'est perdu : la nation française a résisté à la dilution et les Français ont gardé leur conscience historique. Une renaissance politique est possible, dont les conditions doivent être précisées.

Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse Internet :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

NAR - Bloc C - boîte 13 - 38 rue Sibuet - 75012 Paris

Abonnement, adhésion et librairie

règlement à l'ordre de :

la **Nouvelle Action royaliste (NAR)**

La nation et l'universel,

prix public : 18 € (frais de port offert gracieusement).

Règlement à l'ordre de la **NAR**

info@nouvelle-action-royaliste.fr

Communiquer avec la NAR

info@nouvelle-action-royaliste.fr

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

<http://www.dailymotion.com/nouvelle-action-royaliste>

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Tél. : 01.42.97.42.57

Grande braderie permanente ! dans les locaux :

livres anciens de 2 à 5 €

et livres récents à moitié prix

Royaliste
Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.L. 13
38, rue Sibuet - 75012 Paris

Directeur politique :
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint :
Christophe Barret

Directeur de la publication :
Yvan Aumont

Dir. de la publication
délégué :
Pascal Beaucher

Com. paritaire : 05 14 - G
84 801
ISSN 0151-5772

Misère du spontanéisme

Au lendemain des manifestations du 1er Mai, il est nécessaire de faire le point sur le mouvement social en cours. La dénonciation de la loi El Khomri, exprimée par une pétition massive et par des manifestations plus ou moins suivies depuis deux mois, survient dans une période de décomposition qui affecte l'Union européenne - plus particulièrement la zone euro - et les partis qui mettent en œuvre les préceptes ultra-libéraux. En France, le discrédit du président de la République, du gouvernement, de la droite et de la gauche parlementaires suscite l'attente d'une nouvelle donne politique qui va s'aiguiser à l'approche de l'élection présidentielle.

Un populisme de gauche aurait pu répondre à cette attente : il n'a pas réussi à s'organiser faute d'un tribun qui, à la différence de Jean-Luc Mélenchon, aurait su concevoir une politique de reconstruction économique et sociale fondée sur le principe de souveraineté. Le populisme de droite, tel que l'exprime le Front national, est enfermé dans le paradoxe d'un souverainisme bâti sur l'exclusion d'une partie de la collectivité nationale. Le fait que le parti de Marine Le Pen soit totalement exclu du mouvement social en cours souligne cette impasse qu'une propagande apaisante ne fera pas disparaître.

Alors que l'ultra-libéralisme est majoritairement rejeté, la dialectique des forces politiques ne peut, par elle-même, rien produire de salutaire ni même de positif. La dialectique des forces sociales est à terme plus prometteuse mais à plusieurs conditions qui ne sont pas encore réunies.

Le retour dans la rue des syndicats les plus contestataires et des organisations de jeunesse est une excellente surprise, après cinq ans d'absence. Les manifestations sont certes moins massives qu'en 2010 mais la CGT, Force ouvrière, Solidaires et la FSU, cela fait tout de même beaucoup plus de militants que le Parti « socialiste » et « Les Républicains » ! Seuls ces syndicats sont capables de maintenir la pression pendant le débat parlementaire sur le projet de loi El Khomri. Mais, dans le respect de l'indépendance syndicale, il faut souhaiter que la CGT et Force ouvrière décident de prolonger la

lutte contre la « loi travail » par une dénonciation de la logique de déflation salariale inscrite dans l'euro et par le lancement d'une campagne internationale de soutien à la Grèce écrasée par Berlin, Bruxelles et le FMI.



Le mouvement Nuit debout ne saurait être négligé. Quant aux réunions sur la place parisienne de la République, les insultes de la droite sont aussi malvenues que les bénédictions intempestives. Selon les estimations officielles, la Nuit debout a rassemblé en avril 400 000 personnes dans 250 villes. Il s'agit donc d'un phénomène important qui pourrait annoncer, à terme, des mutations politiques de grande ampleur. Après tant d'autres, il nous faut redire que les campagnes de Podemos en Espagne et de Bernie Sanders aux États-Unis se situent dans le prolongement des Indignés et d'Occuper Wall Street. Mais l'histoire n'est pas réglée par des automatismes. Dans l'attente d'une étude approfondie intégrant les Nuits provinciales, nos observations directes et plusieurs reportages montrent que la tendance dominante sur la place parisienne récuse tout prolongement institué, que ce soit sous la forme d'un parti politique ou d'un lider charismatique.

La belle et pure spontanéité est chantée sur tous les tons par des individualités libérées et divers groupuscules. Ce n'est pas méprisable car il y avait bien, les premiers soirs, une recherche spontanée d'échanges politiques. Mais la spontanéité a dégénéré en un spontanéisme qui s'affirme toujours de manière négative : refus des personnalités, à quelques exceptions près, rejet de toute organisation et de toute hiérarchie mais obsession procédurière et imposition de normes implicites autorisant toutes sortes de sectarismes. Sous l'invocation de la « convergence des luttes » et malgré quelques rencontres sympathiques, les spontanéistes sont restés isolés des différents groupes de salariés du public et du privé, des agriculteurs, des syndicats. Le spontanéisme est révolutionnaire dans les propos et les attitudes mais conformiste par son individualisme et son anarchisme foncier. Il porte en lui l'échec, qui le rassure sur sa pureté. Il est antipolitique au sens où la politique n'est pas effective sans organisations, sans institutions, sans symbolique, sans incarnation par lesquelles les projets se réalisent et les conflits se médiatisent.

Bertrand RENOUVIN